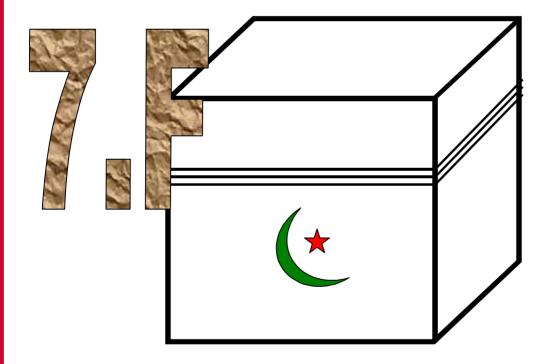
MADRESSA AHL OUL BEYT

LIVRE FIQH CLASSE 7 (11-12ANS)

« Talabouboul 'ilmou farizatoun 'alà koulli mouslimine wa mouslimàtine » Le Saint Prophète Mouhammad - saw-

L'acquisition du savoir est un devoir pour tous les musulmans hommes et femmes



ECOLE D'AHL OUL BEYT
NSTRUCTION RELIGIEUSE

MADRESSA AHL OUL BEYT

LIVRE D'INSTRUCTION RELIGIEUSE ECOLE D'AHL OUL BEYT

PROGRAMME FIQH - CLASSE 7 (12/13 ANS)

LEÇON 1 - SALÀT - SADJDAH (1,2)

LEÇON 2 - SALÀT - SADJDAH (3)

LEÇON 3 - SALÀT - SADJDAH (4)

LEÇON 4 - SALÀT - TASHAHOUD ET SALÀM

LEÇON 5 - SALÀT - TARTIB ET MOUWÀLAT

LEÇON 6 - SALÀT - MOUNAFIYAT DU SALÀT

LEÇON 7 - SALÀT - DIVERS MASSAÏL (1)

LEÇON 8 - SALÀT - DIVERS MASSAÏL (2)

LEÇON 9 - SALÀT - LIEU DE PRIERE

LEÇON 10 - SALÀT – VETEMENTS DE PRIERE

LEÇON 11 - SALÀT – LES HEURES DE PRIERE

LEÇON 12 - SAWM (JEÛNE) (1)

LEÇON 13 - SAWM (JEÛNE) (2)

LEÇON 14 - AMR BIL MA'ROUF

LEÇON 15 - NAHI ANIL MOUNKAR

LEÇON 16 - TAWALLA

LEÇON 17 - TABARRA

EXERCICES 1 - 10

SALÀT (PRIERE) 01- LES WASJIBATES DE LA SALAT EN DETAIL

01- SAJDAH (1)

Deux Sadjdahs sont Wadjibs dans chaque rak'at de la Salàt. Les deux Sadjdahs ensemble forment un Wadjibé Roukni de la Salàt; si on oublie les deux Sadjdahs, ou si on ajoute deux Sadjadahs en plus, que cela soit intentionnellement ou pas, la Salàt est Bàtil (Invalide).

Mais si on oublie un Sadjdah ou si on ajoute par erreur un Sadjdah, alors la Salat est encore valide. Evidemment, si on ajoute ou enlève un Sadjdah intentionnellement, alors la Salat devient invalide.

Il y a six choses wadjib durant la Sadjdah (Prosternation):

- 1. Durant la Sadjdah, sept parties de votre corps doivent toucher le sol. Elles sont : Le front, les deux paumes de mains, les deux genoux, les gros orteils des deux pieds. Parmi ces sept parties, le front doit se poser sur la terre directement
- 2. Le Zikr est aussi Wadjib en Sadjdah. Le Zikr de la Sadjdah est similaire à celui du Roukou, sauf un seul mot. On le récite comme suit : « Soubhana rabbi yal a'alà wa bi hamdi »
 - 3. Il faut rester immobile durant la récitation du Zikr.
- 4. Les sept parties du corps doivent être en contact du sol durant la récitation. S'il arrive que vous devez lever une de ces parties, alors vous devez rester silencieux et reprendre la récitation après que la partie soit revenue au sol.
 - 5. Après la première Sadjdah, on doit se lever en position assise.
- 6. L'endroit où vous posez votre front et vos pieds doit être au même niveau. S'il y a une différence de niveau, elle doit être inférieure à 10 cm.

LA SADJDAH EST LA PARTIE LA PLUS NOBLE (SACREE) DE LA SALÀT

1a-SADJDAH (2)

D'autres règlements concernant La Sadjdah.

- 1. Si quelqu'un ne peut pas accomplir correctement la Sadjdah à cause de maladie ou autres raisons, alors il doit faire les choses suivantes (dans l'ordre de préférence):
 - a. Se courber autant que possible et lever le Mohr vers son front.
 - b. Faire Sadjdah en baissant sa tête.
 - c. Faire Sadjdah en fermant les paupières.
- Si aucun des mouvements ci-dessous ne sont faisables, alors on doit faire Sadjdah par le mouvement de main ou d'une autre partie du corps.
- 2. S'il y a une blessure sur le front d'une personne qui l'empêche de le poser sur la terre, alors elle doit faire Sadjdah avec une autre partie du front, et si la blessure couvre tout le front, alors elle doit faire Sadjdah avec le sourcil.
- 3. Si une personne oublie de faire les Sadjdahs et s'en rappelle avant le prochain Roukou, alors elle doit se rassoire et accomplir les Sadjdahs puis continuer la Salat. Mais si elle s'en rappelle après être allée au Roukou, alors la Salat est Bàtil.
- 4. Si une personne pose son front sur une chose sur laquelle la Sadjdah n'est pas permise, alors elle doit soulever son front et le poser sur une chose permise.
- 5. Si une personne pose son front sur le sol dont le niveau par rapport au niveau de ses pieds est supérieur à 10 cm, alors elle doit soulever la tête de manière à corriger ce niveau qui doit être inférieur à 10 cm.
- 6. Il est strictement Haràm en Islam de faire la Sadjdah pour un autre qu'Allah swt. Certaines personnes posent leur front au seuil de la porte du Mausolée de nos Saints Imams (a), si ce Sadjdah est une prosternation de Shoukr à Allah swt, alors il est correct, mais autrement il est Haràm.

LA SADJDAH EST LE ME'RAJ DU CROYANT

SALÀT (PRIERE) 01- LES WASJIBATES DE LA SALAT EN DETAIL

1a - SAJDAH (3)

Les choses qui sont Moustahab et Makrou durant la Sadjdah

MOUSTAHAB:

- 1. Dire Takbir avant d'aller au Sadjdah (c-à-d après avoir dit "Sami Allahou liman hamidah" et levé les bras pour dire Takbir.
- 2. En allant au Sadjdah, un homme devrait d'abord poser ses mains puis ses genoux, par contre une femme devrait d'abord poser ses genoux puis ses ses mains.
 - 3. Poser complètement son front sur le sol.
 - 4. Baisser la tête jusqu'à frôler le sol avec le nez.
- 5. Un homme devrait écarter légèrement ses bras du corps, alors qu'une femme devrait les coller au corps. Il est Moustahab de garder les mains au niveau des oreilles, doigts rapprochés et pointés vers la Qiblàh.
 - 6. Regarder vers le nez.
- 7. Répéter le Zikr de la Sadjdah plus d'une fois en nombres impaires (trois, cinq ou sept fois).
 - 8. Poser le front sur la terre.
 - 9. Etre sur un sol plat de même niveau de la tête aux pieds.
- 10. S'assoire entre les deux Sadjdah et après le deuxième Sadjdah de telle manière que le pied gauche soit en bas et que le haut du pied droit repose sur la plante du pied gauche.
 - 11. Assis entre les deux Sadjdah, poser les mains sur les cuisses.
- 12. Après s'être levée de la première Sadjdah il est Moustahab de dire Takbir puis « Astaghfiroullah rabbi wa atoubou ilayhi » et puis dire Takbir avant d'aller au deuxième Sadjdah.

- 13. Dire Takbir après le deuxième Sadjdah.
- 14. Réciter Salawàt dans les Sadjdahs.
- 15. Pour se lever pour le rak'at suivant, les hommes devraient d'abord lever les genoux puis les mains, alors que les femmes devraient poser leurs mains sur les cuisses puis se lever.
- 16. Dire « Bi haw lillahi wa qouwwatihi aqoumou wa aq'oud » en se levant pour le prochain rak'at. On peut même ajouter "wa arka' wa asdjoud" après "aq'oud".

MAKROUH:

- 1. S'assoire sur les talons entre les deux Sadjdah et après (en s'appuyant les orteils).
 - 2. Poser les bras au sol.
 - 3. Réciter le Saint Coran au Sadjdah.

LES ACTES MOUSTAHAB DE LA SADJDAH POUR LES FEMMES SONT BASES SUR LA MODESTIE ET LA CHASTETE.

SALÀT (PRIERE) 01- LES WASJIBATES DE LA SALAT EN DETAIL

1a - SAJDAH (4)

Les choses sur lesquelles les Sadjdàh sont permis

- 1- L'objet sur laquelle vous devez mettre votre front doit être une des choses suivantes :
 - a. De la terre naturelle
- b. Toute chose qui pousse de la terre à condition qu'elle ne puisse être utilisée comme nourriture ou pour fabriquer le linge.
- c. Toute chose fabriquée à l'aide de la terre pure ou d'un objet poussant de la terre (avec la condition ci-dessus).
- 2- Par « la terre » on entend ce qui est connu communément comme la terre. Cela n'inclue pas les minéraux ou les pierres précieuses qui sont extraites des mines car elles ne sont pas connues comme de la terre et elles ne poussent pas de la terre.
- 3- Comme précisé ci-dessus, l'on ne peut faire le Sadjdah sur les choses utilisées comme nourriture ou comme linge. Ainsi on peut faire le Sadjdah sur une feuille de manguier, mais pas sur une mangue. La première n'étant pas comestible, alors que la deuxième est un fruit délicieux.
- 4- On peut faire le Sadjdah sur toute chose fabriquée à partir de la terre pure, comme le « Mohr » que nous les Shi'a utilisons dans nos Salàtes.
- 5- On peut aussi faire le Sadjdah sur du papier primaire ou un morceau de bois parce qu'ils proviennent des arbres qui poussent de la terre. On peut aussi faire le Sadjdah sur du papier écrit, à condition que l'écriture ou l'impression soit en encre (fondant dans le papier) et non de l'encre formant un « écran » sur le papier (ex. thermographie).
- 6- La plus grande préférence pour faire le Sadjdah est donnée à la terre provenant du « Haram d'Imam Houssein (as) à Karabala. Cette terre est connue comme « Tourbatoul Housseyniah » ou « Khakhé Shifà ». C'est une terre sacrée car elle contient le sang des martyrs de Karbala.

Du temps de Saint Prophète (saw), sa fille Bibi Fatimah (as) avait fait un tasbih de la terre de la tombre de Hazrat Hamza bin Abdoul Mouttalib. Hazrat Hamza était connu comme le chef des Martyrs en ce temps.

- 1- Si on utilise un « Mohr » pour le Sadjdah, alors il ne doit pas être plus petit que la taille du pouce.
- 2- Le Sadjdah n'est pas valable sur la boue ou le sable sur lequel le front ne peut rester stable.
- 3-Si on ne trouve rien sur lequel le Sadjdah est autorisé, alors on peut faire le sadjdah sur son linge. Si cela n'est pas possible non plus, alors on peut le faire sur la partie supérieure de la main. La même règle s'applique si l'on ne peut poser le front (par suite de maladie etc..) sur les choses autorisées pour la Sadjdah.

POSER VOTRE FRONT SUR LA TERRE VOUS RAPPELLE L'ORIGINE DE VOTRE PROPRE CREATION

SALÀT (PRIERE) 01- LES WASJIBATES DE LA SALAT EN DETAIL

1b - TASHAHOUD (1)

Tashahoud veut dire être témoin. C'est le nom de ce que nous récitons après les deux Sadjdah dans le deuxième et le dernier rak'at de chaque salàt.

Tashahoud est un wajibé Ghayré Roukni de la Salàt. Il est wadjib une fois dans la salàt à deux rak'ats, après les deux Sadjdah du dernier rak'at. Et deux fois dans les salàtes à trois ou quatre rak'ats, après le deuxième sadjdah du deuxième rak'at et le dernier sadjdah du dernier rak'at.

Le Tashahoud est comme suit :

ASH HADOU AL LA ILAHA ILLALLAHOU WAH DAHOU LA SHARIKALAH

WA ASH HADOU ANNA MOUHAMMADAN 'ABDOUHOU WA RASOULOUH

ALLAHOUMMA SALLI 'ALÀ MOUHAMMADIW WA ÀLI MOUHAMMAD.

Il y a cinq chose wàdjib durant le tashahoud

- 1. Il doit être récité en position assise
- 2. On doit être immobile durant la récitation
- 3. Il doit être récité en arabe
- 4. Le Mouwàlat : La continuité doit être respecté dans la récitation
- 1. On doit le prononcer comme écrit ci-dessus

TASHAHOUD EST LE RESUME DE NOTRE FOI

1b-TASHAHOUD (2)

Les choses ci-dessous sont Moustahab durant le Tashahoud.

MOUSTAHAB:

- 1. Dire « Al Hamdou lillàh » (Louanges à Allah) ou « Bismillahi wabillahi wal hamdou lillah wa khayroul asmà'i lillah » (Grâce au nom d'Allah et grâce à Allah et gloire à Allah et les meilleurs noms appartiennent à Allah) avant de commencer le tashahoud.
 - 2. Garder les mains sur les cuisses, les doigts joints.
 - 3. Regarder vers le « Mohr » ou les genoux.
- 4. Après le premier tashahoud, il est moustahab de dire : « Wa taqabbas shafà'atahou warfa' darajatah » (Et accepte pour nous l'intercession du St Prophète le Jour du Jugement et augmente son grade)
- 5. Après le deuxième tashahoud, il est moustahab de dire « Soubhanallah » (Gloire à Allah).

LE SALAWAT DANS LE TASHAHOUD MONTRE QUE MOUHAMMAD (SAW) ET SON AHLOUL BAYT NE PEUVENT ETRE SEPARES DE LA SALAT

1c - SALÀM

Le Salàm est le dernier wàdjibàte de la salàt. C'est un Ghayré Roukni.

Le Salàm est wadjib après le tashahoud du dernier rakà't.

Le Wàdjib salàm est comme suit :

ASSALÀMOU 'ALAYNA WA 'ALA 'IBÀDILLAHISSÀLIHIYN

Ou

AS SALÀMOU 'ALAYKOUM WA RAHMATOUL LAHI WA BARAKATOUH.

Les choses suivantes sont wadjib dans le salàm :

- 1. Réciter une des deux phrases écrites ci-dessus.
- 2. La récitation doit être en arabe.
- 3. On doit être assis durant la récitation.
- 4. On doit être immobile durant la récitation.

Le Salàm est la fin de la salàt.

Toutes les choses qui étaient devenues Haràm (interdites) après le « Takbiratoul Ehràm », redeviennent Halal (autorisées) après la fin de Salàm.

Les Moustahabàtes (actes recommandés) du Salàm sont :

- 1. La position assise doit être la même qu'apprise dans la leçon de Sadjdah (Djoulous).
 - Réciter les deux salàmes écrites ci-dessus.
 - 3. Réciter la phrase ci-dessous avant les deux salàmes précédents :
- « AS SALÀMOU 'ALAYKA AYYOUHAN NABIYYOU WA RAH MATOUL LAHI WA BARAKATOUH. (Que les salutations, les miséricordes et les bénédictions d'Allah soient sur vous O Prophète).
 - 4. Dire trios takbirs après le Salàm.

LE SALÀM EST UN RAPPEL DE LA FRATERNITE DANS L'ISLAM

SALÀT (PRIERE) 01- LES WADJIBATES DE LA SALAT EN DETAIL

1d- TARTIB et MOUWALAT DANS LA SALAT

Parmi les choses Wadjid de la Salat , il y a le Tartib et le Mouwàlàt

Tartib veut dire l'ordre correct des choses Mouwàlàt veut dire la fluidité continue dans la salat

Il est nécessaire que chaque partie de la salat soit accomplie dans l'ordre prescrit.

Si l'on change l'ordre de la partie Wadjibé Roukni d'une salàt, intentionnellement ou par erreur, alors la salàt devient Batil (invalide).

Si l'on change intentionnellement la partie Ghayré Roukni de la salàt, alors la salt devient Batil aussi.

Cependant, si l'on change la partie Ghayré Roukni par erreur, alors la salat reste encore correct.

Toutes les actions de la salàt doivent se suivre de manière fluide et sans intervalle inhabituelle. Si quelqu'un marque, durant sa salàt, des arrêts tels qu'un observateur croirait qu'il n'est pas entrain de prier, alors sa salàt devient Batil.

LE TARTIB ET LE MOUWALAT ENTRAINENT UN MUSULMAN A DEVENIR UNE PERSONNE ORDONNEE ET DISCIPLINEE

SALÀT (PRIERE) 02- LES TA'QIBATES:

Ta'qibat veut dire les Dou'às et Tasbih que l'on récite après la salàt. Il est fortement recommandé de glorifier Allah swt en récitant sur le chapelet les trois phrases suivantes :

```
"Allahou akbar" - 34 fois;
"Al-hamdou lil lah" - 33 fois; et
"Soubhan Allah" - 33 fois.
```

Ce Tasbih est connu comme « Tasbihouz Zahra », parce qu'il a été enseigné par Le Saint Prophète (saw) à sa fille bien aimée Fatima az Zahra (as).

Il y a aussi pleins de Dou'as dans les Ta'qibates que l'on peut apprendre par cœur, au moins ceux qu'on doit réciter après les prières quotidiennes.

Voici un petit Dou'a de Qounout tiré du Saint Coran :

RAB BANAG FIR LANA ------ O Notre Seigneur pardonne nous,
WAR HAM NA ------ Et sois Miséricordieux envers nous,
WA 'AFINA ------ Et accorde nous la paix,
WA' FOU ANNA ------ Et absout nos péchés
FID DOUNYA WAL AKHIRA ----- Dans ce monde et dans l'au-delà.
INNAKA ALA KOULLI ----- En réalité Tu as pouvoir sur
SHAY IN QADIR ------ Toute chose.

NE SOYEZ JAMAIS TROP FIER POUR DEMANDER A ALLAH

SALÀT (PRIERE) 03- LES MOUNAFIYAT DE LA SALAT (1)

Les choses qui rendent la Salat Batil

Il y a certaines choses qui peuvent rendre votre Salat Batil (invalide). Si elles se produisent, on doit refaire la prière.

Il y a douze (12) Mounafiyates de la Salàt :

- 1. Toutes les choses qui rendent le Wouzou Batil, par ex. dormir ou évacuer les gaz intestinaux.
 - 2. Dévier de la direction de la Qiblà.
- 3. Toute attitude qui donne l'impression que l'on n'est pas entrain de prier, par ex. applaudir ou sautiller...
 - 4. Parler intentionnellement.
 - 5. Rire.
 - 6. Pleurer intentionnellement pour une chose du monde matériel.
 - 7. Boire ou manger.
- 8. Croiser les bras, comme font d'autres musulmans durant leur salàt.
 - 9. Dire « Amîîîne » après la sourate « al Hamd ».
- 10. Tout ce qui est incorrect parmi les conditions necessaires de la salàt, par ex. l'on réalise que son vetement n'est pas Tahir (pàk).
- 11. Les doutes dans les deux premiers rak'ates de les salàtes de Zohr, 'Assr et 'Ishà, ainsi que dans les salàtes de Soubh et Maghrib.
 - 12. Ajout ou omission d'une partie Wadjibé Roukni de la salàt.

MOUNAFIYAT VEUT DIRE LES CHOSES QUI RENDENT VOTRE SALAT BATIL ;

ELLES SONT AU NOMBRE DE 12

03 – LES MOUNAFIYATES DE LA SALÀT (2)

Les Choses qui rendent la salàt Bàtil.

1. Toute action qui rendent le Wouzou Bàtil:

- a) Si une action qui rend le wouzou bàtil a lieu (telle que évacuation de gaz intestinal, dormir etc..) durant la salàt, celle-ci devient bàtil, que cette action soit intentionnelle ou par erreur.
- b) Il y a un seul cas où cette action n'endommage pas la salàt, si elle arrive juste avant la Salàm par erreur.

2. Déviation de la direction de la Qiblà :

- a) Comme on a vu dans la leçon sur la Qiblà, dévier de la direction de la Qiblà rend la salàt bàtil si cette déviation est supérieure à 45° d'un côté comme de l'autre.
- b) Si quelqu'un dévie donc de plus de 45° de la Qiblà, sa salàt devient bàtil que cette déviation soit intentionnelle, ou par erreur ou par une force extérieure telle que le vent ou une bousculade..
- c) Dans ce cas où la déviation est supérieure à 45°, il n'y a pas de différence si c'est tout le corps ou si c'est juste la tête qui est concernée.
- d) Dans tous les cas de déviation rendant la salàt bàtil, il faut procéder comme suit :
- Si cela arrive intentionnellement ou par force extérieure, la salàt est bàtil sous toutes circonstances,
- Si cela est arrivé par erreur et que l'on sent souvient après que le temps de la salàt soit passée (par ex s'agissant de la salàt de 'Assr et que l'on s'en souvient après Maghrib), alors il n'y aura pas de Qazà à faire,
- Si cela est arrivé par erreur et que l'on sent souvient avant que le temps de la salàt ne soit pas passé, alors il faille refaire la salàt.

3. Quelque chose qu'on ne peut appeler comme Salàt:

Si durant la salàt, quelqu'un fait quelque chose qui, vue par un bon musulman est contraire à l'accomplissement de la salàt, alors cette salàt est bàtil. Par ex. Applaudir, sautiller, tricoter etc.. De telles actions invalident la salàt qu'elles soient intentionnelles ou par erreur.

Cependant, bouger le bras ou indiquer quelque chose à quelqu'un par la main n'endommagera pas la salàt.

4. Parler intentionnellement:

Si l'on parle intentionnellement durant la salàt, elle devient bàtil, que l'on

parle à soi même ou à quelqu'un d'autre, ou par urgence. S'il y a urgence vous pouvez parlez, mais la salàt est bàtil et il faut le refaire.

Aspirez fortement par fatigue, ou « dénouer » sa gorge ou encore émettre un gémissement ne rend pas la salàt bàtil.

5. Rire intentionnellement:

Rire rend la salàt bàtil. Si vous avez une grande envie de rire, mais que vous vous contrôlez avec force jusqu'à vous rougir ne rendra pas la salàt bàtil, à moins que vous riez.

Rire n'inclue pas sourire, sourire ne rend pas la salàt bàtil. làt.

LA SALAT DOIT ETRE ACCOMPLIE AVEC UNE PRESENCE D'ESPRIT ET DE CŒUR

SALÀT (PRIERE) 04- LES DIFFERENTS MASSAÏL

1. Comment accomplir les prières wàdjib durant un voyage en Avion, en voiture ou train.

Les prières Wadjib sont une ibàdàtes d'une telles importances qu'elles ne peuvent être différées sous aucune circonstance. C'est un grand péché (Gounahé Kabira) de rendre Qazà les salàtes Wadjib. Même une personne agonisante, en possession de sa conscience, doit accomplir la salàt, sous la forme qu'il lui est possible.

Une personne en voyage, en avion ou voiture ou en train, doit accomplir sa salàt si elle pense qu'avant d'atteindre sa destination sa salàt deviendra Qazà.

Il y a certaines étapes à suivre :

- 1 Si possible on doit accomplir le Wouzou. Sinon, on peut faire un Tayammoum de remplacement.
- 2 Ensuite, il faut déterminer la direction de la Qiblà à l'aide d'une boussole ou en demandant à quelqu'un qui le connaît.
- 3- Puis, faire le Niyat et le Takbiratoul Ihràm face à la Qiblà. Il n'y a pas besoin de changer de direction par la suite si l'avion, la voiture ou le train change de direction.

Si on peut prier en position debout, c'est très bien, sinon on peut prier en position assise. Si cela n'est pas possible non plus, on peut accomplir les rougou, sadjdah et autres actions avec les signes de paupières.

En règle importante, le corps et les vêtements devraient être Tahir. S'ils deviennent Najis durant le voyage et qu'il est possible de les changer et rendre Tahir, il faudrait le faire.

Si cela n'est pas possible, on doit accomplir la salàt quand même, MAIS il faudrait accomplir le Qazà par la suite.

2-Daimoul Hadaçe

Si quelqu'un a un problème d'urine, de gaz intestinaux ou autres, quel est le règlement de Shariat ?

Si quelqu'un souffre d'une maladie de fuite urinaire, ou de selles ou de gaz qu'il ne peut contrôler, il doit agir comme suit :

- 1) S'il est sûr qu'il peut accomplir ses prières, après le Wouzou, durant un laps de temps se trouvant dans les temps prescrits pour la prière, il devrait le faire durant ce laps de temps (compris entre le temps Awwal et le temps de Qazà).
- 2) Dans le cas où il ne peut controler son urine ou selles ou gaz que le temps d'accomplir les actions wadjib de la salàt, alors il doit abandonner toutes actions sounnates (Azàne, Iqamah, qounout etc.)

Si une personne se rétablit de sa maladie de fuite d'urine, selles etc.., il ne lui est pas nécessaire de refaire les Qazà des prières qu'elle a accomplies comme une devoir religieux durant sa maladie. Cependant, si elle se rétablit de cette maladie alors qu'elle était entrain de faire une prière, alors elle devrait refaire cette prière en question.

3. Les prières Qazà – Comment les « repayer » ?

Une personne qui n'a pu accomplir ces prières Wadjib en temps voulu, devrait faire la prière Qazà, même s'il elle est restée endormie durant toute la période prescrite pour cette prière ou si elle est restée inconsciente durant cette période.

Il n'est pas nécessaire de garder l'ordre de l'accomplissement des prières Qazà, sauf dans le cas des prières où l'ordre d'accomplissement a été prescrit.

Exemple: Si vous avez raté les deux prières de Zohr et 'Assr, il est évident qu'en accomplissant les Qazà, vous ferez d'abord le prière de Zohr, puis 'Assr. Il est meilleur de garder cet ordre. De même, si vous avez raté la salàt de Soubh, il est meilleur d'accomplir le Qazà de Soubh avant de faire les Zohrein.

Si une personne a raté certaines de ses prières et ne s'oblige pas à accomplir les Qazà, alors qu'il a les moyens de le faire, alors il n'y a pas de doute qu'elle est coupable de fautes et désobéissance envers les commandements d'Allah swt.

Après son décès, il est Wadjib à son fils aîné de faire ses salàt Qazà, ou de payer quelqu'un pour les faire. Quant aux prières Qazà de sa mère, il n'est pas obligatoire au fils aîné de les faire, mais il est meilleur de les faire.

Si le fils aîné doute si son père avait des prières Qazà à payer ou pas, alors il ne lui est pas obligatoire de faire les Qazà.

SALÀT (PRIERE) 04- LES DIFFERENTS MASSAÏL

4. Punitions et préjudices dus au retradement des prières Wadjib, de les rendre Qazà ou de les négliger totalement.

La Salàt est le mode d'adoration préscrit en Islam. Par adoration, on entend soumission à Allah swt.

Allah swt est Le Plus Grand! Rein ne peut l'égaler. Quand Allah vous appelle (aux heures de prières), laissez de côté vos affaires de ce monde matériel. **NE RATEZ PAS CETTE OCCASION EN OR**. Allez prier en présence d'Allah swt. Il est Grand, nos problèmes, soucis ou difficultés seront résolus si nous le Lui demandons sincèrement. Non seulement cela, mais notre joie, réussite ou objectif seront surement atteints. Voyons comment communiquer avec Lui. Il n'y a que Son amour et Son attention qui peuvent apporter la prospérité dans ce monde et dans l'Au-delà.

Si vous accomplissez la salàt à temps prescrit et reprenez le reste plus tard, vous vous sentirez satisfaits. ESSAYER LE!

Les 17 rak'ates au total vous prendrons environ 30 minutes, en ajoutant les Ta'kibates, cela fera 45 min par jour. Pensez vous que cela fait beaucoup, alors qu'Allah swt nous offre 24 heures par jour ?

Un jour, alors que Le Saint Prophète (saw) était dans le Masjidé Nabawi, un homme est entré et a accompli très rapidement les prières et n'a pas fait sougneusement les rouqou et sadjdah. Le Saint Prophète (saw) dit : « Si cet homme continue à faire les prières de cette manière et meurt, il ne mourra pas dans ma religion (en tant que musulman). Ainsi, l'on ne doit pas faire nos Salàt très rapidement. En faisant les prières, l'on doit se rappeler constamment Allah et prier humblement. Au moment de prier, l'on doit se répentir de ses péchés.

Une qui considère les prières comme quelque chose d'ordinaire et sans importance est comme quelqu'un qui ne l'accomplit pas du tout.

Le Saint Prophète (saw) a dit qu'une personne qui n'attache aucune importance aux prières et qui les considère comme inutiles mérite d'être torturée dans l'au-déla (c'est à dire dans la tombe et en enfer).

Allah a dit dans le Saint Coran que ceux qui évitent d'accomplir leurs prières risquent de faire partie des Kafirs (mécréants). Celui qui réfuse

d'accomplir sa Salàt renie l'existence d'Allah et n'est Musulman que par nom.

IL MERITE LA PLUS SEVERE PUNITION D'ALLAH.

5. L'Importance de la Ponctualité dans les Prières.

- 1. En accomplissant régulièrement les prières dans les temps fixés, l'esprit de ponctualité se développe.
- 2. La prière garde une personne propre et bien ordonné, son corps soigné et méthodique et son cœur pur.
- 3. Le Salàti (prieur) lave ses mains, sa bouche etc.. cinq fois par jour. Cette pratique tue sa lassitude.
- 4. Allah prodigue au Salàti la bénédiction de la connaissance, de la foi et de la santé.
- 5. Allah est satisfait du Salàti, ainsi le Saint Prophète (saw) et les Saint Imams (as).
- 6. La prière élève la spiritualité, retient des choses impures, produit la paix dans l'esprit, enlève les difficultés à venir et résout les problèmes.
- 7. Le Saint Prophète (saw) a dit que la prière est une miséricorde pour le croyant.
- 8. La Salàt nous aidera dans l'au-délà. Les Anges prie pour notre pardon et nous aide ; les prières dans ce monde nous servira de lampe ou de lumière dans la tombe.

TOUTES LES BONNES ACTIONS D'UNE PERSONNE SERONT ACCEPTEES SI SES PRIERES SONT ACCEPTEES PAR ALLAH. SI NOS PRIERES SONT REJETEES, ALORS AUCUNE DE NOS BONNES ACTIONS NE SERONT ACCEPTEES

CONCLUSION

Maintenant que nous avons appris les détails de la Salàt, il faut espérer que chacun priera dans les temps prescrits et correctement. Mais, attendez un moment et refléchissez :

Faites vous vos prières parce que :

- a- Vous craignez Allah? Si oui, alors c'est une prière d'esclave.
- b- Vous cherchez une récompense ? Si oui, alors c'est une prière de commerçant.
- c- II (Allah) mérite et est digne d'être prié et servi ? Si oui, alors c'est la meilleure des prières.

Et souvenez vous, Imam Ali (a) a dit :

Si celui qui prie arrive à savoir combien de Grâces d'Allah lui sont accordées pendant ses prières, il ne voudra jamais relever sa tête de la prosternation!

LA SALAT ENLEVE L'OBSCURITE DU CŒUR PAR LA LUMIERE DES PRIERES

SALÀT (PRIERES) 05 – LA PLACE POUR LA PRIERE

MASSAÏL NECESSAIRES

- 1. La Salàt n'est pas autorisée dans une place Ghasbi (appartenant à quelqu'un) sans son autorisation.
- 2. La place du Sadjdah doit être Tahir. Les places où l'on se tient debout et assis peuvent être non tahir, à condition que le nadjàssat ne s'étende pas au corps ou aux vetements du prieur.
- 3. Il n'est pas permis de prier dans une place où le prieur ne peut se tenir complètement et correctement, ou il y a un danger de vie, par exemple sur une route aux heures de pointe.
- 4. La place du prieur ne doit pas être instable comme un tamplin ou matelas.
- 5. La place doit avoir suffisamment d'espace pour faire le rouqou et la Sadjdah correctement.
- 6. Les femmes devraient être derrière les hommes au moment de prier. Au moins, sa place de Sadjdah devrait être sur la même ligne que celle où tombent les cuisses de l'homme. Ou bien, il faudrait un rideau ou mur entre eux.
- 7. La place où se pose le front en Sadjdah ne devrait pas être plus haut ou plus bas de plus de quatre doigts (environ 8 à 10 cm) que celle où se pose les genoux et les orteils.

MASJID (MOSQUEE)

Il est fortement souligné que la Salàt soit accommplie dans une Mosquée. Les Mosquée par ordre de préférence sont :

- 1. Masjidoul Haraam (autour de Kaaba). Une prière qui y est offerte équivaut à 100.000 (cent mille) prières d'ailleurs.
- 2. Masjidoun Nabi (Madina). Une prière offerte ici équivaut à 10.000 (Dix mille) prières d'ailleurs.
- 3. Masjidoul Koufa et Baytoul Mouqaddas. Une prière offerte ici équivaut à 1.000 (mille) prières d'ailleurs.
- 4. Masjidé Djamia (Mosquée centrale de chaque ville). Une prière offerte ici équivaut à 100 (cent) prières d'ailleurs.
- 5. Masjid du quartier (Mosquée de proximité). Une prière offerte ici équivaut à 12 (douze) prières d'ailleurs.

Pour les femmes, leur maison est meilleure que le Masjid.

Notre Saint Prophète (saw) a dit qu'une Masjid se plaindra devant Allah si elle est négligée et si personne n'y vient prier.

La plus célèbre Mosquée de toutes les Mosquées est Masjidoul Haràm – autour de la Kaaba. La récompense d'un raka'at y est égale à 100 000 raka'at accomplit ailleurs.

LES PLACES OU IL EST MAKROUH DE PRIER (MEILLEUR DE L'EVITER) :

- 1. Bain Public
- 2. Terre saline
- 3. Face à une personne humaine.
- 4. Face à une porte ouverte
- 5. Sur une route ou rue, à condition que prier à cette place ne soit pas source d'inconvenances et d'inconforts pour les autres. Si tel est le cas, il est haràm de prier à cette place.
 - 6. Face à un feu ou une lampe.
 - 7. Dans la cuisine, ou toute place où il y a un fourneau.
 - 8. Face à un puits ou un trou où les gens urinent souvent.
- 9. Dans une place ou il y a une image (tableau, dessin, photos etc..) même si elle n'est pas en face du prieur.
- 10. Face à une tombe, sur une tombe, entre deux tombes ou dans un cimetière.

SALÀT (PRIERES) 06 – LES VETEMENTS POUR LA PRIERE

Il y a certaines règles à respecter concernant les vêtements quand on fait la prière. Elles sont :

- 1. Les vêtements doivent être Tahir (Pak). La Salàt sur une pièce de vetement Najis est Bàtil.
- 2. Les vêtements doivent etre Moubah, non Ghasbi. La Salàt sur un vetement Ghasbi est Bàtil. Une pièce de vetement acheté avec de l'argent dont la Zakàt ou le Khoums (quand ils sont Wadjib) n'ont pas été payés, est Ghasbi, et la Salàt avec un tel vetement est Bàtil.
- 3. Ils ne doivent pas être partie d'un animal dont la viande est haràm. Par conséquent, les plois de chat ou de tels animaux ne sont pas autorisé durant la Salàt.
- 4. Ils ne doivent pas être partie d'un animal mort. Les ceintures ou autres accessoires en cuir d'animaux ne sont pas autorisés à moins qu'ils proviennent de Zabihà (animaux halàl égorgés islamiquement), ou achetés d'un Musulman (sachant qu'il est connu, ou au moins probable que le Musulman a acheté après les vérifications nécessaires).
- 5. Pour les hommes seulement : Ils ne doivent pas porter quelque chose en or (pur ou mélangé). Il n'y a pas de mal à avoir quelque chose en or dans la poche.
- 6. Pourles femmmes seulement : Elles ne doivent pas porter queque chose en pure soie.

L'or et la soie pure sont tout le temps haràm pour les hommes, donc à fortiori pendant les prières. Par or on entend toute chose faite en or : Bracelets, monture de lunettes, bague ou chaine etc.. Mais pour les femmes l'or et la soie pure sont autorisés en tout temps, sauf la soie pendant les prières.

D'autres règlements:

- 1. Si une personne ne savait pas que son corps ou ses vêtements étaient Najis, l'apprend après avoir accompli la Salàt, alors sa Salàt est valide.
- 2. Si elle savait que son corps ou ses vetement étaient Najis et l'oublient et accompli sa Salàt dans l'état, puis se souvent après la Salàt, alors elle devra refaire sa Salàt (après s'être rendue Pak), s'il est encore temps, ou refaire les Kazà si le temps est passé.
- 3. Si le vêtement devient Najis durant la Salàt, et s'il est possible de l'enlever ou le rendre Pak sans perturber la Salàt, alors la personne doit le faire et la Salàt restera valide. S'il n'est pas possible de l'enlever ou rendre pak, et s'il y a encore assez de temps, alors elle doit arrêter la Salàt, se rendre Pak puis refaire la Salàt. S'il n'y pas assez de temps et qu'il n'est pas possible d'enlever le vetement, elle devrait finir la Salàt avec ce vetement et la Salàt sera correcte. Si elle peut enlever ce vetement devenu Najis, mais n'a pas d'autres vetements, alors elle doit finir la Salàt avec ce vetement. Le même reglement s'applique si une partie du corps devient Najis durant la Salàt.
 - 4. Les nadjàssat suivants sont tolérés dans la Salàt :
 - a) Le sang qui sort d'une blessure ou tumeur, s'il est difficile à nettoyer ou à changer au moins une fois par jour le bandage. Mais si se sang atteint une autre partie du corps (éloignée de la blessure), alors elle doit être nettoyé et rendu Pak.
 - b) Le sang (autre que celui d'un cadavre, ou Kafir ou un animal dont la viande n'est pas Halal) sur le vetement ou le corps du Namàzi (prieur) dont la grandeur ne dépasse pas « un dirhame Baghalli ». Un dirhame Baghalli est équivalent au bout de l'index de la main.
 - c) Les petites choses qui ne servent pas à cacher les parties intimes d'un être humain à cause de leurs petitesses. Par ex. mouchoire, boutton, bague etc., à condition qu'elles ne sont pas fabriquées à partir de matières Nadjis.

S'il n'y a pas d'autre habit excepté Ghasbi (usurpé), ou en or ou en soie (silk) et qu'elle est obligée de le porter, dû au froid ou à cause de nombreuses personnes autour, elle peut prier avec, mais si c'est possible elle doit l'enlever et prier dans une pièce fermée sans habit.

La même règle s'applique s'elle ne possède pas d'autres habits que

celui usurpé (ghasbi) ou fait en peau d'un animal mort ou d'un animal haràm (illicite à la consommation).

S'il n'y a pas d'autre habit exepté celui impur (najis) et qu'il n'est pas possible de le (l'habit) purifier, elle devra prier avec ce même habit et la prière demeure valide

SALÀT (Prières) 07 – LES HEURES DE PRIERE

Les heures de prière pour les prieres quotidiennes est comme suit:

- a. **Soubh** (la prière de Fajr) : débute du Soubh-é-Sadiq, et se termine au lever du soleil
- b. **Zohr** (la prière de midi) : débute à midi excate (mi-journée), et se termine lorsqu'il reste le temps d'accomplir 4 Raka'ats avant le coucher du soleil.
- c. **Asr** (la prière de l'après-midi) : débute après le temps d'accomplissement de 4 Raka'ats (de Zhohr) se termine au coucher du soleil.
- d. **Maghrib** (la prière de début de soirée) : débute après le coucher du soleil et se termine lorsqu'il reste le temps d'accomplissement de 4 Raka'ats à minuit exacte (milieu de la nuit).
- e. **Isha** (la prière de nuit) : débute après le temps d'accomplissement de 3 Raka'ats (de Maghrib) et se termine à minuit exacte (milieu de la nuit).

La mi-nuit exacte est 12 heures après midi exact.

Par exemple, dans notre emploi du temps, la prière de Zohr (midi exact) est à 12h15, donc le temps de Qaza de la prière d'Isha sera à 0 h15 (minuit exacte).

Plus de détails sur les heures:

- 1. Le temps de **Fazilat** : il est préférable de prier pendant le temps de Fazilat lorsque les prières sont récompensées avec plus de çawab. Le temps de Fazilat pour les prières quotidiennes est comme suit :
- a. **Soubh** : A partir du Soubh-é-Sadiq jusqu'au moment où une couleur rougeâtre aparaisse dans l'horizon.
- b. **Zohr** : A partir de midi jusqu'au moment où l'ombre d'une chose donnée devient égale à sa longueur.
- c. **Asr** : Après le temps de Fazilat de Zohr jusqu'au moment où l'ombre d'une chose donnée devient le double de sa longueur.

- d. **Maghrib** : Après le coucher du soleil jusqu'au moment où la couleur rougeâtre disparaisse de l'horizon.
 - e. **Isha** : après le temps de Fazilat de Maghrib

2. Les temps reservés et les temps de commun:

- a. **Zohr** : la durée de temps de 4 Raka'ats après midi (exacte) est le temps reservé pour Zohr. Si une personne prie Asr durant ce temps, cela sera Batil.
- b. **Asr** : la durée de temps de 4 raka'ats avant le coucher du soleil est le temps reservé pour Asr. Si une personne prie Zohr durant ce temps, cela sera Batil.

La période entre ces deux temps reservés (a et b ci-dessus) est le temps commun pour Zohr et Asr

- c. **Maghrib**: la durée de temps de 3 Raka'ats après le coucher du soleil est le temps reservé pour Maghrib. Si une personne prie Isha durant ce temps, cela sera Batil.
- d. **Isha** : la durée de temps de 4 Raka'ats avant minuit est le temps reservé pour Isha. Si une personne prie Maghrib durant ce temps, cela sera Batil.

La période durant ces deux temps reservés (c et d ci-dessus) est le temps commun de Maghrib et Isha.

AS SAWM (1) (LE JEÛNE)

- **a. Jeûner** signifie s'abstenir de ces choses qui interrompent le jêune, du Soubh-é-Sadiq (vraie aube) jusqu'à l'heure de Maghrib (coucher du soleil).
 - **b.** Le mérite du mois de Ramadan

Un jour le Saint Prophète (saw) délivra aux gens le sermon suivant :

"O les gens, le mois (Ramadan) de Dieu est arrivé avec Sa Grâce et Ses Bénedictions. Ceci est le mois, qui est meilleur que tous les mois dans l'estime d'Allah. Ses jours sont les meilleurs jours, ses nuits sont les meilleures nuits, ses heures sont les meilleures heures. C'est le mois dans lequel vous êtes conviés par Allah (à jeûner et prier). Il vous a été donné dans ce mois l'opportunité de reçevoir les honneurs d'Allah, Le Clément.

Durant ce mois, si vous jeûnez véritablement comme il vous a été ordonné, alors chacune de vos respirations aura la réconpense (çawab) de Tasbih, et votre sommeil aura le çawab d'adoration. Vos bonnes actions sont récompensées plus qu'en temps normal et vos invocations (dou'às) ont plus de chance d'être acceptées. Par conséquent, vous devez vous présenter devant Allah avec des cœurs purs exempts de toute malveillance et péchés et priez qu'Allah vous bénisse de continuer vos jeûnes et de réciter le Saint Coran.

En vérité, celui qui en ce mois ne reçoit pas la clémence d'Allah, est malheureux. Lorsque vous jeûnez, rappelez-vous la faim et la soif de demain au Qyamat (jour du Jugement). Donnez l'aumône aux pavres et aux nécessiteux. Respectez vos aînés.

Ayez de la compassion pour vos jeunes, et soyez plaisants envers vos proches. Préservez vos langues des mots futils et vos yeux des scènes qu'il n'est pas permis de voir (haram, interdit) et vos oreilles de sons (et mots) qui ne devraient pas être entendus.

AS SAWM (2) (LE JEÛNE)

c. Certaines des choses qui interrompent le jeûne (Moubtilat)

- 1. Manger.
- 2. Boire.
- 3. Immerger sa tête entière dans l'eau ou plonger.
- 4. Vomir intentionnellement.
- 5. Laisser de la poussière atteindre la gorge.

d. Sortes de jeûnes

Quelques jeûnes obligatoires (wadjib):

- 1) Mois de Ramadan
- 2) Qaza du mois de Ramadan
- 3) Sawm du Kaffara ou pour avoir interrompu un jêune ou l'avoir raté.
- 4) Sawm qui devient wadjib à la suite d'un Nazr, gasm ou Ahad.
- 5) Sawm qui sont deveus Qaza venant du père, et wadjib sur le fils aîné (après le déccès du père).

Quelques jeûnes recommandés (sounnat):

- 1) Tous les jours du mois de Rajab et Shaban, ou autant de jours qu'il est possible de jeûner, meme si ce n'est qu'un jour.
 - 2) Le 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} jour de chaque mois lunaire.
 - 3) Le 18 Zilhajj (Idd-é-Ghadir)
 - 4) Le 24 Zilhajj (ldd-é-Moubahila)
 - 5) Le 27 Rajab (Me'raj)

Quelques jeûnes interdits (haram):

- 1) Jeûner en état de maladie
- 2) 1^{er} Shawwal (Idd-oul-Fitr)
- 3) 10 Zilhajj (Idd-oul-Hajj)

Un jeûne à éviter (makhrouh):

Il est Makrouh de jeûner le 10ème du mois de Moharram (jour d'Ashoura)

e. Wajibat concernant le jeûne (Conditions du Sawm)

Il y a des conditions pour la validité du jeûne :

- 1. Santé
- 2. Islam
- 3. N'étant pas Mousafir (voyageur) à l'heure de Zohr
- 4. N'étant pas dans le danger de la maladie s'il jeûne

Si un voyageur retourne à sa ville de résidence ou arrive à un endroit où il a l'intention de rester 10 jours ou plus, avant Zohr, et qu'il n'a pas accompli aucune des choses qui interrompent le jeûne, il doit alors faire niyat de jeûner, et son jeûne est valide. De même, s'il commence son voyage après Zohr, le jeûne de ce jour restera valide.

f. D'autres mérites du Saint mois de Ramadan.

« O Allah, ceci est le mois de Ramadan, dans lequel Tu as envoyé le Coran comme un guide pour les gens et un signe clair pour différencier le vrai du faux, et c'est le mois du jeûne, mois des prières, mois pour retourner à Toi et mois de la repentance ; c'est le mois du pardon et de la clémence ; le mois dans lequel se trouve la « Nuit de Qadr » qui est meilleure que 1000 mois. O Allah, bénis Mouhammad et sa descendance et garde moi libre pour Ton adoration et la récitation du Livre »

Il apparaît des phrases ci-dessus qu'il y a parmi les bénédictions de ce mois : le Coran, la Nuit de Qadr, la repentance des péchés et mutuellement la compréhension et le pardon.

Toute action aussi bien bonne que mauvaise, porte plus de poids durant ce mois. Ainsi, la charité (aide aux pauvres) est une bonne action tout le temps, mais porte plus de poids en ce mois.

Et les mauvaises actions sont mal tout le temps mais c'est plus de mal pendant Ramadan. Réciter le Coran est une action louable le long de toute l'année, mais durant le jeûne cela comporte une signification encore plus grande.

Le Saint prophète (saw) a dit :

« Toute chose a sa propre saison de printemps, et le printemps du Coran c'est le mois de Ramadan ».

AMR BIL MA'ROUF

" Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront" (Ali Imran, 3:104)

C'est le 7^{ème} pilier de l'Islam et il signifie ordonner le bien. Si une personne ne remplit pas les obligations dictées par Allah, il est obligatoire sur nous de le guider sur le droit chemin à condition que nous ayons l'espoir qu'il suivra la guidance que nous lui donnons.

Ceci est une branche très importante de l'Islam. Toute chose qui a été ordonné par allah est appelée Ma'rouf, c-àd le bien. Par exemple, la Salàt, le jêune, le Khoums, la Zakat et établir les fondements de l'Islam. Il faut inclure aussi dans ces exemples les choses qui ont été recommendées par l'Islam, comme : nourrir et acceuillir les invités, enseigner à les préceptes de l'Islam, les bons Akhlaqs et avoir des comportements plaisants.

C'est wadjib d'ordonner le bien à une personne la première fois et sounnat la seconde fois.

Amr bil Ma'rouf devient Wajib sous 4 conditions:

- 1. Vous savez ce qu'est le bien et ce qu'est le mal.
- 2. Vous avez de l'espoir que le conseil sera suivi.
- 3. La personne que vous voulez conseiller persiste dans l'erreur.
- 4. Vous savez qu'en donnant votre conseil, vous n'allez pas en souffrir vous-mêmes.

Cependant lorsque la foi originelle des Musulmans est en danger ou la croyance de l'Islam est ébranlée (par ex. lorsqu'un pays essaie de changer la croyance de ses citoyens ou encourage à boire et au jeux de hasard) alors il est obligatoire sur chacun d'ordonner le bien et de conseiller contre ce qui est interdit, même si en agissant ainsi on doit en souffrir.

NAHI ANIL MOUNKAR

"« Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah » (Ali Imran 3:110)

C'est le 8^{ème} pilier de l'Islam. Cela signifie interdire les choses qui sont haràm. Nous devons demander à toute personne faisant ces choses qui ont été interdites par Allah, de s'abstenir de les faire, à condition bien entendu que nous avons l'espoir qu'ils utiliseront ce conseil.

Mounkar signifie toute chose qui a été interdite en Islam comme boire, le jeu, écouter de la musique, manger du porc, etc.

Comme Amr bil Ma'rouf, il est Wajib de pratiquer le Nahi Anil Mounkar la première fois et sounnat la seconde fois.

Il existe 4 étapes pour décourager de ces choses qui sont interdites en Islam :

- 1. L'attitude mentale de la personne que vous conseillez.
- 2. En exprimant des grimaces de dégoût par les actions de celui qui fait ce qui est interdit.
- 3. Par des mots ou conseils ou interdictions, ou par des mots virulents.
- 4. Par l'emploi de la force physique pour arrêter la mauvaise action à condition qu'aucn mal physique ne lui soit fait ; il ne doit pas être blessé.

Les personnes qui pratiquent le Amr bil Ma'rouf et Nahi Anil Mounkar sont parmi celles qui occupent une position estimée auprès d'Allah Qui les rassemble parmi Ses triomphants serviteurs.

TAWALLA

Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux (Ali Imran, 3:31)

Tawalla est le 9^{ème} pilier de l'Islam. Cela signifie aimer et suivre les enseignements de Ahloul Bayt (A).

Tawalla dans le Saint Coran a été traduit par comme une « direction vers laquelles les Musulmans se trournent pour la guidance ».

Le Saint Coran dit:

A chacun une orientation vers laquelle il se tourne. Rivalisez donc dans les bonnes oeuvres. Où que vous soyez, Allah vous ramènera tous vers Lui, car Allah est, certes Omnipotent (al Baqarah, 2:148)

Pour les Musulmans, les Ahloul Bayt (A) sont une direction vers laquelle ils doivent se tourner eux-mêmes pour la guidance et faire des bonnes actions.

Seulement l'amour, n'est cependant pas véritablement acceptable même dans ce monde en general. En exprimant notre chaleureuse affection au pays dans lequel nous vivons, nous n'en promettons pas seulement la loyauté, mais nous acceptons aussi de suivre ses lois et commandements.

Similairement, Tawalla attend de nous de ne pas seulement aimer les Ahloul Bayt (A) mais d'être loyal envers eux et d'accepter de suivre leurs exemples.

CLASSE 7 - LEÇON 17

TABARRA

« Ceux qui offensent Allah et Son messager, Allah les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà et leur prépare un châtiment avilissant » (al Ahzab, 33 : 57)

C'est le 10^{ème} pilier de l'Islam. Cela signifie s'afficher ouvertement contre ceux qui sont cruels et qui exercent le mal contre tous les véridiques serviteurs d'Allah. En nous tenant à l'écart d'eux nous désaprouvons leurs mauvaises actions.

Tabarra signifie être à l'écart des malfaiteurs. Et si nous regardons le monde en général, nous verrons qu'aussi bien des individus que des Etats dénoncent le mal et se démarquent des malfaiteurs. Dans le cas d'un mal de grande amplitude, on attend de tous les états civilizés qu'ils condamnent les mauvais actes.

De même, on attend d'un Musulaman à tout moment condamne les mauvaises actions commises dans l'histoire islamique, et s'ils ne le font pas, ils seront considérés comme complice des malfaiteurs.

Allah, dans le Saint Coran a clairement interdit d'être ami avec ceux qui sont enemies d'Allah et des Musulmans.

Choisissez l'une des réponses et entourez la.

- 1. Il existe 10 actes Wajib dans la Salàt. Celui qui n'est ni Wajib-e-Roukni ni Wajib-e-Ghayr Roukni est :
 - a) Takbiratoul Ihram
 - b) Niyyat
 - c) Mouwalat
 - d) Qounoot
- 2. Laquelle des propositions suivantes est la meilleure définition de Wajib-e-Roukni :
- a) Les parties de la Salàt qui, si elles sont ajoutées ou enlevées intentionnellement rendent la Salàt Batil
- b) Les parties de la Salàt qui, si elles sont ajoutées ou enlevées intentionnellement ne rendent pas la Salàt Batil
- c) Les parties de la Salàt qui, si elles sont ajoutées ou enlevées inintentionnellement rendent votre Salàt valide
 - d) Aucune des propositions ci-dessus
 - 3. Lors de l'accomplissement de la Sajdah, il est Wajib que :
- a) Le front et les orteils soient sur des niveaux différents lorsqu'ils touchent le sol
- b) Le front et les orteils doivent être au même niveau lorsqu'ils touchent le sol
 - c) Le front doit être plus haut que les orteils
 - d) Aucune des propositions ci-dessus.
- 4. Si une personne ne peut pas accomplir la Sajdah à cause de la maladie au d'une quelconque autre raison, elle doit accomplir le Sajdah selon la séquence suivante
- a) Se baisser autant que possible, elle doit ensuite faire Sajdah par le mouvement de ses mains ou une autre partie quelconque de son corps.
 - b) Faire Sajdah en inclinant sa tête
 - c) Faire Sajdah en fermant ses yeux
 - d) toutes les propositions ci-dessus.

- 5. Si une personne oublie de faire la Sajdah, alors sa Salàt est correcte seulement si elle :
 - a) Se le rappelle juste avant d'aller au prochain Roukou
 - b) Se le rappelle après avoir terminé sa prière
 - c) Se le rappelle avant le Sajdah du prochain rakaat
 - d) Aucune des propositions ci-dessus
- 6. Les propositions suivantes sont toutes des actions Moustahab actions de la Sajdah exceptée :
 - a) Placer le front à même le sol
 - b) Regarder vers le nez
 - c) Placer les genoux sur le sol
 - d) DireTakbir avant d'aller au Sajdah
 - 7. Tashahoud signifie:
 - a) S'asseoir
 - b) Porter témoignage Allah
 - c) Recitation de Sourate Al-Hamd et Sourate Al-Ikhlas
 - d) Aucune des propositions ci dessus
 - 8. Wajib-e-Ghayr Roukni signifie:
- a) Les parties de la Salàt qui, si elles sont enlevées ou ajoutées intentionnellement rendent votre Salàt Batil
- b) Les actes de la Salàt qui, si elles sont enlevées ou ajoutées intentionnellement ne rendent pas votre Salàt Batil
- c) Les parties de la Salàt qui, si elles sont enlevées ou ajoutées inintentionnellement rendent votre Salàt Batil
 - d) aucune des propositions ci-dessus
- 9. Il existe cinq choses Wajib dans le Sajdah. La proposition qui n'est pas Wajib est :
 - a) Sept parties du corps doivent toucher le sol
- b) Une personne doit être immobile lorsqu'elle récite le Zikr du Sajdah
 - c) Il doit être récité en arabe
 - d) regarder vers son nez

- 1. Une grande préférence est accordée à ce que le Sajdah soit fait sur de la terre provenant du Haram d'Imam Houssen (A) à Karbala. Cette terre est connue comme
 - a) Tourbatoul Husainiyyah
 - b) Khak-e-Shifa
 - c) Tasbih-e-fatimah
 - d) les deux propositions a) et b) ci-dessus.

Les propositions suivantes sont elles vraies ou fausses ? Ecrivez « V » ou « F » sur les espaces laissés :

- 1. Il est Haram de faire Sajdah à quiconque exepté Allah ____
- 2. Il est Sounnat de reciter le Coran au Sajdah ____
- 3. On ne peut pas faire la Sajdah sur la terre ou le sable sur lequel le front ne reste pas stable ____
 - 4. Nous sommes autorisés à faire la Sajdah sur la peau des fruits
- 5. Lorsqu'il va au Sajdah, un homme devrait d'abord mettre ses genoux au sol
- 6. Lorsqu'elle va au Sajdah, une femme devrait d'abord mettre ses mains sur le sol suivies des genoux ____
 - 7. Vous n'êtes pas autorisé(e) à faire la Sajdah sur votre T-shirt ____
- 8. Vous n'êtes pas autorisé(e) à faire la Sajdah sur votre habit, même si vous ne trouvez pas quelque chose sur laquelle le Sajdah est autorisé ____
 - 9. La récitation du Tasbih a été débutée par Bibi Fatima (A) ____
- 10. Placer votre tête sur la terre a pour but de nous rappeler le martyr de Imam Houssen (A) ____

 Remplissez les blancs à l'aide des mots ci-dessous ::
Immobile, Wajib , 2, 4, Arabe, foi, Témoignage, Ghayr, Mouwalat, Assis
Tashahoud signifie porter Tashahoud est récité dans la rakaat N° et Tashahoud est une partie Wajib-e Roukn de la Salàt. Tashahoud devrait être recité lorsque vous êtes Vous devez être, ne bougeant pas lors de la récitation. Cela doit être récité en(langage) et il devrait y avoir une continuité dans voc récitations, c'est le Tashahoud est un résumé de notre Il est important de retenir que le Salawat dans le Tashahhud est d'être récité.
2. Ecrivez toutes les récitations du Tashahhud - Wajib et Sounnat – comme il vous a été enseigné. Coloriez la récitation sounnat en vert et la récitation wadjib en rouge. Ecrivez les traductions de toutes les récitations.
3. Ecrivez les trois récitations de la Salaam. Indiquez celles qui sont Wajib et celles qui sont Sounnat.
4. Salaam est le dernier acte de la Salàt : En la prononçant vous votre Salàt. Toutes les choses qui étaient Haraam sur vous (qui auraient pu interrompre votre Salàt) sont maintenant devenues sur vous. Il est Moustahab de réciter Takbir fois après avoir dit le Salaam. Salaam est un rappel de la islamique.
5. Ecrivez la traduction du Salaam.

accompliss Aussi, la co	siez dan ontinuité	s un e et le	ordre correc	ct – ceci es les actions	st con	ons requierei inu comme_ es récitations	•		
2. personne_				entrâine	un	Musulman	а	être	une
vous récite	z après	la S	nifie alàt. Le Tas ose de trois	sbih le plu	is cor	mmun est le s:	Tas	que sbih de	e e Bibi
				 ré	écité	fois			
			traduction d			s commun d	lu Q	ounou	ıt qui

- commence par "Rabbana A'atina"
- Apprenez ce Dou'à et les autres Dou'a du Qounout à partir de vos 5. notes.

Lisez le passage suivant et dîtes pour quelle(s) raison(s) la Salàt d'Ali est Batil en soulignant ces parties qui rendent la Salàt Batil :

Ali revint de l'école à environ 15h45. Réalisant que la Salàt devenait Qaza à 16h00, il commença rapidement à prier et comme d'habitude il ne pouvait pas se concentrer pleinement dans la Salàt – il pensait à ce qu'il avait fait durant la journée, le match de football qu'il avait gagné à l'école pendant la récréation, comment il avait menti au professeur (en disant qu'il n'avait pas fait ses devoirs parce qu'il avait perdu la feuille d'exercices) et finit par l'oublier. Il rigolait dans sa première Rakaat en même temps continuait ses récitations. En se relevant pour le Qiyam après le Roukou, il se rappela le but qu'il avait marqué et cria "but!", là où il sauta dans les airs avant de continuer sa Salàt en allant au Sajdah. Sa mère vit par hasard cette « étrange Salàt » et l'arrêta immédiatement, le gronda et le punit en lui interdisant de jouer tout sport pendant 2 semaines. Elle lui ordonna de recommencer à prier. Il recommença à prier, récitant Al-Hamd et pleurant continuellement.

Votre ami Musulman Sounni vous invite à sa mosquée locale pour que vous puissiez apprendre les uns sur les autres. Pendant votre visite il vous demande de le rejoindre pour les prières en Jamaat comme c'est le moment pour les prières d'Asr. Vous avez déjà prié vos prières d'Asr avec celles de Zohr. Rappelez-vous, les Musulmans Sounnis prient Zohr et Asr séparément.

Vous ne savez pas quoi dire et comment réagir, vous êtes inquiet à propos de :- Vous avez déjà prié Asr – Les sounnis disent « Aamin » après Sourate A-lHamd – Ils croisent leurs mains pendant la Salàt. Qu'allez vous faire ?

Que feriez vous dans les situations suivantes :

- 1. Vous voyagez par avion et vous voulez réciter vos prières.
- 2. Vous voyagez et vous voulez réciter vos prières. Votre corps et vos habits sont Najis (car vous êtes allé aux toilettes et il n'y avait pas d'eau). Il n'y a aucun moyen de les purifier et le temps des prières est en train de devenir Qaza.
- 3. Votre ami a l'habitude de faire Qaza la Salàt de Soubh car il croit que les prières de Soubh ne comportent que 2 Rakaat et ce n'est donc pas important.
- 4. La Salàt devient Qaza à16h30. Votre ami suggère que vous regardiez tous les deux votre programme préféré à la T.V et que vous priez à environ 16h15 car il n'a pas de véritable presse et il y a suffisament de temps jusqu'au Qaza.

Complétez :	
Une personne qui considère les prières comme quelque chose d'ordinaire et d'anodin est comme quelqu'un qui n'offre pas dee mérite d'être torturée dans [Le Saint Prophète (saw)]	
2. La Salàt en arabe répond au mode d'adoration prescrit en Islan Par adoration nous entendons soumission totale à	n
 Ceux qui n'offrent pas de prières sont comme ceux que me car il nient l'existence d'Allah. (Le Saint Coran) 	ii
4. Si vos prières sont par Allah, alors le sont toute vos bonnes actions. [Le Saint Prophète (saw)]	S
5. Si celui qui offre les prières vient à savoir combien la Grâce d'Allal est déversée sur lui durant ses prières, il ne voudrait jamais lever sa tête du (Imam Ali AS)	
6. La Salàt éloigne les ténèbres des à travers la lumière de	а
7. Les 17 Rakaats des prières Wajib ne prennent seulemer environmiinutes à prier et il y a heures dans une journée.	

Ecrivez l'importance de la ponctualité dans les prières.

8.

1 Remplissez les blancs.
a. La Salàt n'est pas autorisée dans une place (à quelqu'un d'autre), sans autorisation.
b. La place de doit être Tahir. Les places de pouraient ne pas être Tahir, à condition
qu'il n'y ait pas possibilité que le Najasat sétende au corps et aux habits de la personne qui prie.
c. Pour les il est mieux qu'elles prient à qu'au Masjid.
d. notre Saint Prophète (saw) a dit que les se plaigneront devant Allah si personne vient prier ici.
e. Si un homme et une femme prient dans le même espace, il est meiux qu'il y ait un ou unentre eux.
f. C'est (Wajib/Sounnat/Makrouh/Haraam) de prier dans une place salée (eg. les plages).
2 Les propositions suivantes sont elles vraies ou fausses? (Ecrivez V ou F à côté des phrases.)
a. Vous êtes autorisés à prier sur une rue bondée à l'heure de pointe
 b. La place de prière ne doit pas être instable c. Si un homme et une femme prient dans une même pièce, l'homme
doit se lever et prier derrière la femme d. La place où est posée le front au Sajdah doit être quatre doigts plus haute ou élevée que la place où sont posés les genoux et les orteils.
 e. Vous recevez un Sawab équivalent si vous priez dans Masjid-e- Koufa ou Baitoul Mouqaddas

3. En dehors de la liste suivante des mosquées importantes, rangez les dans l'ordre de façon à ce que la mosquée dans laquelle vous priez lorsque vous recevez le plus de sawab soit classéeen N°1 et ainsi de suite :

MASJIDUN NABI	1)	(plus de sawab)
MASJID-E-KUFA	2)	
OUR LOCAL MASJID	3)	
MASJID-UL-HARAAM	4)	

4. Mentionnez cinq places où prier est Makrouh

Reliez les mots de gauche à leurs correctes définitions à droite

- 1. Les habites des prières doivent être :
- a. Tahir Légalement égorgé selon la Shariah islamique
- b. Moubah Pur
- c. Zabiha Légalement acquis
- 2. Votre ami abbas est venu vous voir pour la première fois. Il est l'heure de la prière et il commence à prier dans un coin de votre salon. Il prie avec sa cravate et sa chaîne Sa cravate d'école est faite de soie et il porte une chaîne en or. Vous remarquez qu'il porte aussi une ceinture en cuire avec l une étiquette surlaquelle est écrit l « Made in Pakistan ». Son Salàt est-il Batil? Donnez trois raisons.
- 3. Que se serait-il passé dans l'exemple ci-dessus si la personne qui vous visitait était votre cousine Sabira (portant aussi la chaîne en or, la cravate d'écle en soie et la ceinture en cuir!) ? Sa Salàt serait-elle devenue Batil ? Pourquoi ?
- 4. La ceinture en cuir est-elle Zabiha (à partir d'un animal légalement égorgé)?

Expliquez votre réponse.